

AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA TURBALLE

Lettre info chantier #3 - Janvier 2023



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Lydia Meignen
Présidente du syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique, conseillère départementale de Saint-Nazaire.

« Chantier phare des Ports de Loire-Atlantique, le réaménagement du port de La Turballe constitue, chaque jour, un nouveau motif de fierté pour le jeune établissement public que j'ai l'honneur de présider.

Le port de La Turballe suscite l'engouement par l'ampleur de l'opération, comme par l'efficacité avec laquelle il effectue cette mue. En effet, les travaux initiés fin 2020 ont mené comme prévu à la livraison de la plate-forme et du quai dédié aux énergies marines renouvelables (EMR) dès la fin juin 2022. La coordination du chantier menée par Les ports de Loire-Atlantique et la mobilisation des entreprises (EGIS Ports, le groupe Charier, Métalu et leurs sous-traitants, la maîtrise d'œuvre dirigée par BRLi et SCE) permettent de poursuivre les travaux dans le même objectif d'efficacité.

Dès juillet 2023, l'avant-port de plaisance accueillera ses premiers bateaux ; puis débiteront de nouveaux travaux dédiés aux pêcheurs. Le port de La Turballe n'a pas fini de vous étonner ! ».

LE CALENDRIER DU CHANTIER

PHASE 1

Fin janvier 2023 :
livraison des darses 450t et 40t

PHASE 2.1

Avant-port de plaisance en cours

Septembre 2022 - février 2023 :
terrassment du bassin de plaisance

Janvier 2023 : début des travaux de VRD* sur le terre-plein du Tourlandroux

Mars 2023 : battage des pieux de guidage des pontons de plaisance

Avril-mai 2023 : mise en place des pontons, catways et passerelles

Fin juin 2023 : achèvement de l'ensemble, y compris les voiries et réseaux du Tourlandroux

*VRD : voiries et réseaux divers

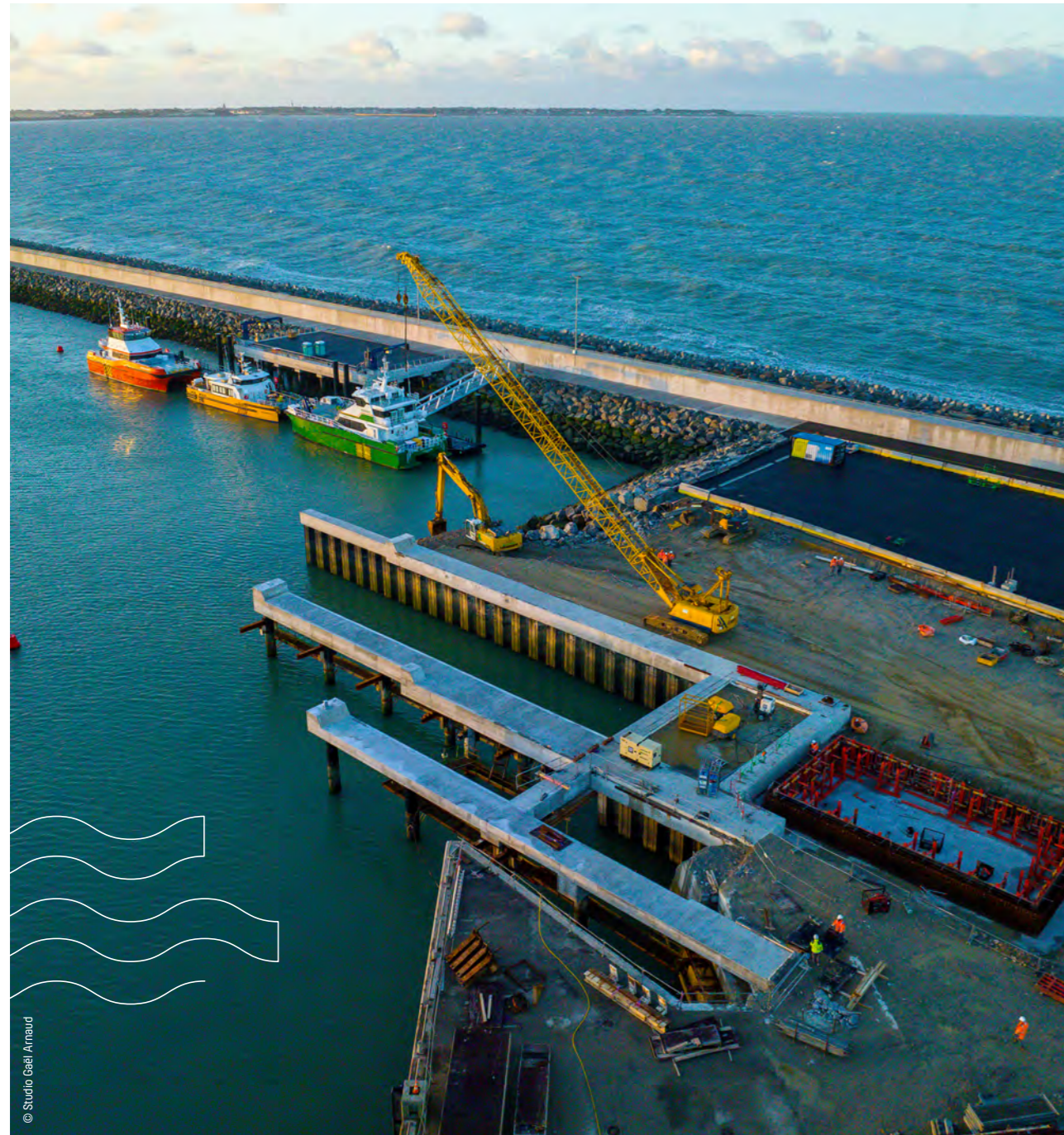
L'ACTUALITÉ DU CHANTIER

Nouvelle digue, quai dédié aux Énergies marines renouvelable pour l'accueil des navires de maintenance du premier parc éolien en France, nouvelle cale de mise à l'eau, nouvelles darses, avant-port de plaisance...

Le récent réaménagement permet de développer de nouvelles activités au port de La Turballe, notamment tournées vers la transition énergétique, tout en consolidant celles plus traditionnelles.

PHASE 1

LES NOUVELLES DARSE SERONT ACHEVÉES FIN JANVIER 2023



Les ports de Loire-Atlantique ont décidé d'anticiper la construction des darses. « Nous souhaitons adapter les ouvrages aux nouveaux élévateurs (450 tonnes et 40 tonnes)

acquis par l'exploitant du port. Ces nouvelles darses et le terre-plein étendu vont permettre le développement des activités de réparations navales et de carénage » précise Lydia Meignen.

PHASE 2.1 EN COURS

UN NOUVEAU BASSIN DE PLAISANCE D'ICI L'ÉTÉ 2023

Le nouveau bassin de plaisance aura désormais la capacité d'accueillir plus de bateaux, en toute sécurité : 53 nouvelles places seront ainsi protégées par la digue, l'épi et les pontons brise-clapot. Accessible toute l'année, le bassin pourra recevoir des bateaux de 10 à 20 mètres à fort tirant d'eau. Le ponton-brise clapot, qui délimite l'avant-port et réduit l'agitation, propose des places pour les visiteurs et pour l'organisation de manifestations nautiques d'envergure.

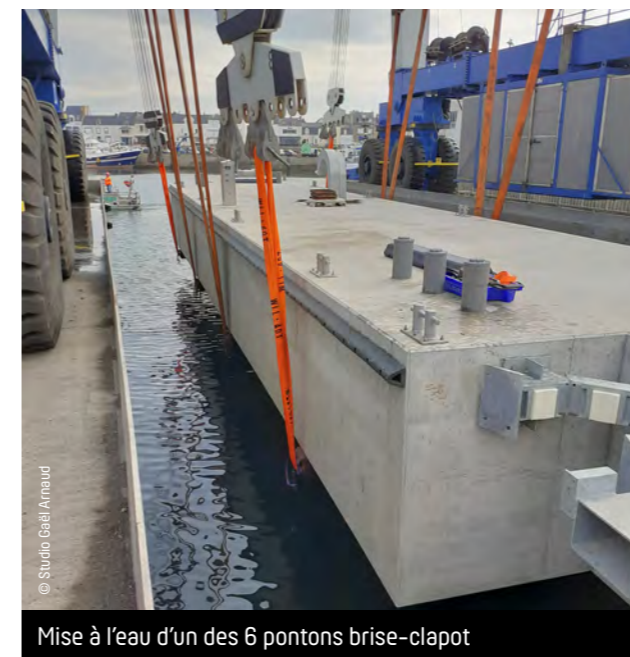
En parallèle, les voiries et réseaux du terre-plein du Tourlandroux seront requalifiés pour desservir la nouvelle cale de mise à l'eau et les passerelles de l'avant-port. La circulation et les cheminements piétons seront revus en intégrant le stationnement des véhicules attelés.



Le futur bassin de plaisance sera accessible 24h/24

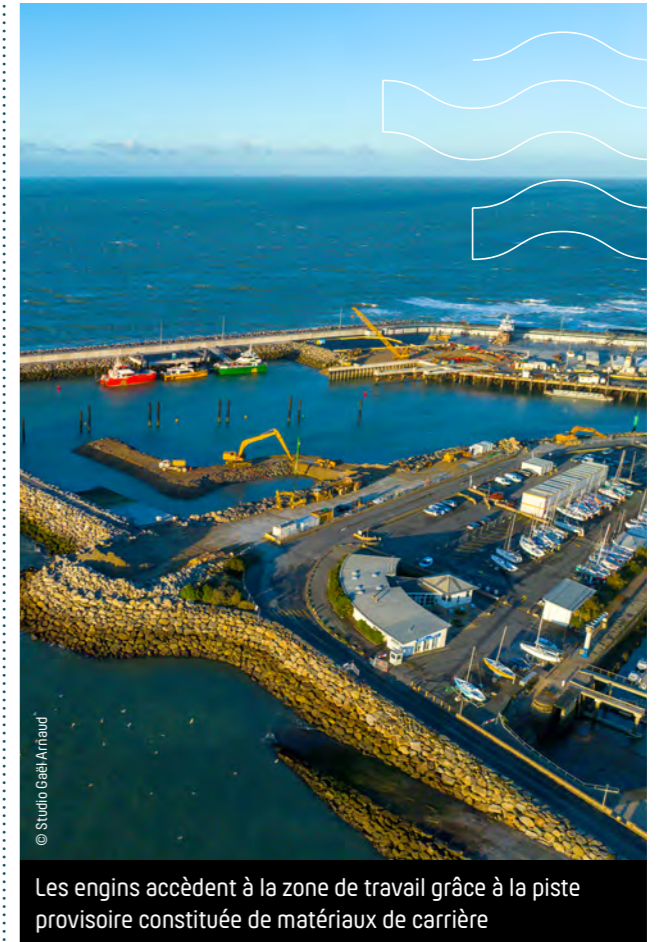
LES PONTONS LOURDS BRISE-CLAPOT

Le futur bassin de plaisance est abrité de la houle venant du large par la digue et l'épi. En complément et afin de réduire l'agitation, le bassin de plaisance sera protégé par des pontons brise-clapot. Ces 6 pontons en béton ont été préfabriqués sur le terre-plein de réparation navale. L'élévateur de 450 T est chargé de leur mise à l'eau.



Mise à l'eau d'un des 6 pontons brise-clapot

L'ATELIER DE TERRASSEMENT



Les engins accèdent à la zone de travail grâce à la piste provisoire constituée de matériaux de carrière

Les terrassements du bassin de plaisance sont réalisés avec la technique dite du micro-minage. Après une phase de forage réalisée à marée basse, le tir est déclenché à marée haute à raison d'un tir par jour du lundi au vendredi. Le volume à extraire est de l'ordre de 9 000 m³ pour atteindre -3m cote marine.

LA SÉCURITÉ PENDANT LES TRAVAUX

Afin de protéger les plongeurs du bruit sous-marin généré par l'atelier micro-minage du chantier, les activités sous-marines de loisirs sont interdites dans un rayon de 500m autour du port, à la suite de l'arrêt du préfet maritime de l'Atlantique.

Des bateaux spéciaux « chiens de garde » sont chargés d'assurer la sécurité maritime dans le chenal (veille VHF*, gestion des entrées et des sorties).

*VHF : very high frequency, ou ondes à très hautes fréquences

VITESSE MAXIMALE DE 3 NŒUDS DANS LE PORT DE LA TURBALLE

La vague d'étrave provoquée par les vitesses excessives dans le chenal occasionne un danger pour les personnels du chantier ; elle représente aussi une contrainte accrue pour les embarcations du quai EMR et les infrastructures portuaires.

Il est donc impératif de respecter la vitesse de 3 nœuds dans le chenal afin de prévenir tout accident grave.

NOS ACTIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU SITE

UN SUIVI SPÉCIFIQUE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

(Pipit maritime et lézard des murailles).
Nous vous remercions de respecter le balisage mis en place pour préserver les zones de reproduction.

UN SUIVI OCÉANOGRAPHIQUE

Une bouée mesure en permanence, et en temps réel, l'impact des travaux sur la qualité des eaux.



© Entreprise CHARIER

PROTOCOLE SPÉCIFIQUE MIS EN PLACE AFIN DE PROTÉGER DU BRUIT SOUS-MARIN LE MARSOUIN COMMUN ET LES PETITS DELPHINIDÉS

Ces cétacés fréquentent régulièrement la zone au nord-ouest du chantier. Ainsi, les travaux sous-marins bruyants ne peuvent débuter qu'après avoir constaté l'absence de mammifères marins aux abords du chantier. Un suivi visuel et acoustique précède systématiquement les travaux de battage et de déroctage. Ces derniers font ensuite l'objet d'un démarrage progressif. Enfin, un double rideau de bulles est positionné autour des ateliers pour atténuer la propagation du bruit sous-marin.



© Entreprise CHARIER

INFORMATIONS PRATIQUES

Une question sur les travaux ?

Afin de répondre aux questions des riverains sur les travaux, une permanence se tient les mercredis de 15h à 17h à la mairie de La Turballe.

**Prendre rendez-vous auprès de la mairie
de La Turballe : 02 40 11 88 00**

Nous écrire : contact@ports.loire-atlantique.fr

Plus d'informations
lesportsdeloireatlantique.fr

Retrouvez Les ports de Loire-Atlantique
sur les réseaux sociaux

 twitter.com/lesports44

 [linkedin.com/company/
lesportsdeloireatlantique](https://www.linkedin.com/company/lesportsdeloireatlantique)

Nouvelle adresse postale
depuis le 22 novembre 2022 :
4 Esplanade Anna Marly
4^e étage
44600 SAINT-NAZAIRE

Un projet financé par
Les Ports de Loire-Atlantique et



Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique
4 Esplanade Anna Marly - 44600 SAINT-NAZAIRE
contact@ports.loire-atlantique.fr

Crédits photos : Entreprise CHARIER © Gaël ARNAUD - Les Ports de Loire-Atlantique © François Guérin
Conception et impression : Département de Loire-Atlantique